

SUJET 16 :

1) Définitions :



Mondialisation : (Globalisation en anglais) désigne l'intégration mondiale qui va au-delà de l'internationalisation des échanges de marchandises, de services et de capitaux et qui se caractérise par une plus grande mobilité internationale-des ressources et de la concurrence entre firmes et nations.

Information : l'information est définie comme une action consistant à rendre significatif un ensemble de faits.

Informatique: C'est l'ensemble des méthodes et techniques de traitement automatique de l'information.

Système d'information : C'est un ensemble d'éléments (personnel, matériel, logiciels ...) permettant d'acquérir, traiter, mémoriser, communiquer *des* informations.

2) Jusqu'à une date récente, les maîtres du jeu étaient les producteurs. Ils imposaient aux consommateurs d'acheter les produits qu'ils avaient décidés de fabriquer (pouvoir à l'intérieur de l'entreprise). Les consommateurs n'avaient pas leur mot à dire. Ainsi, la hausse de leur niveau de vie s'effectuait par l'intermédiaire de l'augmentation du pouvoir d'achat du producteur - salarié.

Avec la révolution de l'information, le consommateur a pris le pouvoir (pouvoir à l'intérieur de l'entreprise). La compétition mondiale existe même sans transfert physique. Il n'est plus besoin que le produit se trouve à proximité de l'acheteur potentiel. Il suffit que celui ci ait connaissance de l'existence d' un prix plus à l'autre bout du monde, par la magie des réseaux informatiques et des ondes, il menacera d' "aller voir ailleurs" exerçant pression à la baisse implacable.

3) A partir du texte

Les technologies de l'information permettent aux consommateurs de disposer de toute sorte d'information où qu'il soit. Il est en mesure d'obtenir le meilleur produit au meilleur prix. Ainsi il a pris le pouvoir et aussi un producteur.

D'une manière générale l'information est synonyme de pouvoir. En interne ; les personnes les mieux informées ont la possibilité d'effectuer les meilleurs choix plus rapidement. De même, en externe, elle confère à l'entreprise un avantage concurrentiel par une meilleure réactivité.

4)

a) Impact sur le système d'information :

- raccourcissement des délais d'obtention de l'information, rapidité des communications,
- productivité accrue : traitement plus rapide donc réduction de coûts,
- fiabilité améliorée et meilleur stockage.

b) Impact sur le pouvoir de décision :

Information est synonyme de pouvoir. En interne, les personnes les mieux informées ont la possibilité d'effectuer les meilleurs choix plus rapidement. L'informatique crée ainsi des déplacements de pouvoir dans l'organisation. De même, en externe, elle confère à l'entreprise un avantage concurrentiel par une meilleure réactivité.

c) Impact sur l'organisation de l'entreprise



L'informatique comporte un potentiel de décentralisation (on parle d'informatique répartie)

En facilitant la communication interne, elle améliore le climat social et la coordination des activités.

5) Les services d'Internet (messagerie électronique, toile, forum, téléchargement de fichier, listes de diffusion...) offrent aux entreprises des opportunités dans de nombreux domaines.

En voici une liste indicative :

- économiser sur la facture de télécommunications,
- augmenter la productivité de la gestion commerciale,
- améliorer la gestion des ressources humaines,
- développer la veille technologique,
- développer la veille concurrentielle,
- développer les ventes,
- améliorer la connaissance des marchés cibles,
- améliorer la qualité des produits offerts,
- développer la recherche